

« Depuis la visite mes bois évoluent. »

Le CRPF réalise des visites-conseils gratuites pour tous les propriétaires. Et ensuite ?

Comment améliorer vos parcelles, les renouveler ? Comment et quand intervenir ? Le CRPF répond à **toutes vos questions**. Comme pour ces 3 propriétaires interviewés par Notre Forêt il y a 2 ans (n° 53). Qu'en est-il depuis ?



Jean-Jacques GOUJON
[24 ha en Sologne]

« J'ai contacté le CRPF car ma retraite me permettait enfin de gérer ma forêt, pour l'améliorer et pour la chasse.

Suite à la visite j'ai rédigé mon Plan Simple de Gestion, agréé sans souci, et je l'applique : j'ai confié 2 coupes à un des maîtres d'œuvre proposés, une autre est prévue. Je l'accompagne pour le marquage et j'apprends. Je me garde les petites coupes. **Tout se passe bien** ; sur les conseils du CRPF je vends le bois de feu avec contrat, je récupère la TVA (n° SIRET)... et je reçois un peu d'argent. J'ai aussi adhéré à la charte Natura 2000 et à PEFC.

Je remercie le CRPF car cette visite

m'a **ouvert les yeux** sur beaucoup de points : comment gérer son patrimoine, marquer les coupes, à qui s'adresser... Depuis, mes bois évoluent : les arbres qui restent ont plus de lumière pour grossir, le gibier profitera du recru au sol... Et je me forme : réunion sur la gestion forêt-gibier en septembre, Fogefor* de base en 2013. »



Carol-Lynn SCHOENTAG
[35 ha en Sologne]

« J'ai reçu la forêt par donation en 2009. La visite m'a fait découvrir le rôle de propriétaire et comment améliorer ce patrimoine, d'autant plus que je ne savais pas à qui m'adresser.

Depuis j'ai suivi tous les conseils du technicien. J'ai préféré confier la gestion à un maître d'œuvre. Il a rédigé le Plan Simple de Gestion qui vient d'être agréé par le CRPF.

Tout en déléguant aux professionnels j'ai une **meilleure visibilité** de la forêt : les cartes permettent de visualiser les parcelles avec leur contenu et les

interventions sont programmées sur 10 ans. Finalement **je suis heureuse** de savoir ce qu'il y a dans mes bois, que je croyais pourtant bien connaître ! Je me sens aussi plus riche de savoir, grâce aux techniciens qui savent expliquer simplement et sont à l'écoute.

Avec le PSG agréé les 1^{res} coupes vont être réalisées. Je n'attends pas après financièrement, je souhaite seulement rentrer dans mes frais et surtout remettre la forêt d'aplomb. »



Cyril GUEDRON
[8 ha dans le Loiret]

« Ce sont les articles dans Notre Forêt qui m'ont décidé à demander une visite. J'ai vu comment orienter les coupes et été mis en contact avec des professionnels. Faute de temps je n'ai pas donné suite mais il n'y a pas d'urgence. Je m'informe avec la revue et la Lettre d'information électronique (voir page 2). Si besoin je sais que **le technicien du CRPF est disponible**. »

*Propos recueillis par Christine POMPOUGNAC
Ingénieur au CRPF*

Opération financée par le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret.

** Fogefor : Formation à la Gestion Forestière (voir page 9)*

Contact :

Xavier MONTAGNY (CRPF)
au 02 38 53 65 09 / 06 18 58 40 50
ou xavier.montagny@crpf.fr

Ou le technicien du CRPF sur votre secteur (voir page 12)

Profitez-en avant qu'il ne soit trop tard !

Le CRPF propose ces visites gratuites à tous les propriétaires pour valoriser leur patrimoine boisé. Mais trop peu en font la demande au sens de nos financeurs qui envisagent de les supprimer fin 2012.

En sollicitant une visite vous montrerez la volonté des propriétaires d'être soutenus dans la gestion durable de leur forêt. Vous nous aiderez ainsi pour demander le maintien de ces diagnostics gratuits.

Contactez dès maintenant le CRPF.

Et faites-le savoir à vos amis et voisins propriétaires.